

Sportifs de Haut et Bon Niveau



Vous êtes sportif inscrit sur liste ministérielle, appartenant à un centre de formation ou ayant un bon niveau national ? Que vous ayez besoin ou non d'un aménagement d'études, faites-vous connaître auprès du bureau des sports !

Conditions d'éligibilités aux statut de Sportif Haut Niveau (SHN) ou Bon Niveau (SBN) :

- * **Étudiant Sportif de Haut Niveau (ESHN) :** vous êtes inscrit sur listes ministérielles (Élite, Seniors, Jeunes ou Espoirs) **ou appartenez à un centre ou pôle de formation** (Espoir, France). Vous obtenez ce statut de droit.
- * **Étudiant Sportif de Bon Niveau (ESBN) :** vous avez un **bon niveau national**. Vous obtenez ce statut après étude de votre dossier par une commission du bureau des sports et selon des critères définis (à retrouver ICI - disponible prochainement).

Engagements de l'établissement :

- * **Aménagement possible des études** (emploi du temps, régime spécial, adaptation des modalités de contrôle des connaissances) en fonction de la réglementation des études de la composante choisie et des exigences de votre pratique sportive ;
- * **Possibilité de s'inscrire en formation à distance (FAD).** Attention, vérifiez que votre formation est possible dans le cadre de la FAD ;
- * **Possibilité d'autorisation d'absence pour compétitions ou stages** (sur présentation d'un justificatif et sous réserve d'en avoir informé le DAPS et son UFR au moins 48h à l'avance) ;
- * **Possibilité de demander un aménagement de la durée d'études**, soit réaliser 1 année d'étude en 2 ans (régime spécial) ;
- * **Possibilité d'aménagement des examens** étudiée au cas par cas, dans le respect des modalités de contrôle de connaissances de la formation.

Vous serez également accompagné durant toute la durée de votre cursus par le bureau des sports ainsi que par votre UFR (un tuteur administratif et un tuteur pédagogique attitré).

Droits de l'étudiant SHN ou SBN :

- * La **carte de musculation du SIUAPS est offerte** à chaque étudiant bénéficiaire de l'un de ces deux statuts ;
- * Les points AFP sont attribués selon les conditions suivantes :
 - * Obtention automatique des **0,4 points/semestre pour les Sportifs de Haut Niveau (SHN)** ;
 - * Obtention des **0,4 points/semestre pour les Sportifs de Bon Niveau (SBN) qui auront participé aux championnats de France Universitaire.**
- * La **licence de l'Association Sportive permettant de participer aux compétitions et rencontres universitaires est offerte** à chaque étudiant bénéficiaire de l'un de ces deux statuts.

Engagements du sportifs :

- * **Signaler ses absences à son tuteur pédagogique** afin de prévoir les éventuelles modalités de rattrapage ;
- * Collaborer et **s'impliquer activement dans la réussite de son projet universitaire** ;
- * **Représenter et promouvoir l'image de l'Université Bordeaux Montagne lors de diverses manifestations, qu'elles soient sportives (FFSU, obligatoire pour les SBN) ou autres ;**
- * **Répondre à toute convocation du DAPS.**

Demande d'obtention de statut SHN / SBN - Procédure à suivre :

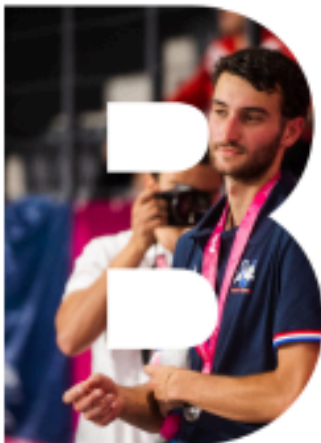
1. **Se déclarer comme étant sportif de bon ou haut niveau à son UFR lors de son inscription pédagogique ;**
2. **Remplir le dossier de demande de statut (disponible ci-dessous) et le transmettre au bureau des sports (DAPS) par mail ou directement sur place avant le 1^{er} octobre.**

Attention ! Le statut SHN ou SBN n'est valable que pour l'année universitaire en cours. Vous devez donc renouveler chaque année votre demande de statut auprès de votre UFR et du DAPS.

Sportifs de haut niveau



de l'Université Bordeaux Montaigne



📄 Télécharger le Dossier de demande du statut de sportif de haut niveau

📄 Dispositif de prise en charge des étudiants sportifs de haut niveau - *Plaquette d'informations Sportifs de haut et bon niveau*

Pour tous renseignements, se rapprocher du référent haut niveau, César Canales, Bruno Duverneuil et Thomas Dieu via le [DAPS \(bureau des sports\)](#), au RDC du bâtiment accueil. :
✉ shn@u-bordeaux-montaigne.fr ou tél : 05 57 12 46 03.

Sportifs bon/haut niveau 2023-2024

NGUEMA-CASTETS Alya - Equitation - L3 Métiers de l'écrit et intermédialité
MAHE Jarod - Athlétisme - 2ème année de BUT MMI
STREIFF Raphael - Water-polo - L2 Histoire
PIGEON-LEROUGE Gabrielle - Gymnastique - L2 Information et Communication Anglais
CORNUT Romain - Football Américain - L1 LLCER
BONMORT Raphael - Pêche Sportive - L3 Information et Communication LLCER Espagnol
NOGUEIRA Claudia - Danse - L1 Histoire de l'art
ROULAUD Esteban - Judo - L3 LEA Anglais Allemand
JANELLE Anna - Volleyball - M2 Management d'évènement nationaux et internationaux
SCHMITTER Jim - Tennis - L1 Philosophie
ZIAT Alicia - Athlétisme - L1 Histoire
CHULAKOV Mykyta - Lutte - DU tremplin
ABDOUL AZIZ Lo - Football - L3 LEA
BATAILLE Mathieu - Volleyball - L1 LLCER
BAUDRIN Marine - Athlétisme - M1 Design Situe milieux et matériaux
KOSH Pauline - Haltérophilie - M1 MEEF
GUESSARD Maialen - Surf - L3 Information et Communication Anglais
AMBLARD Juline - Kayak - L2 Lettres
LUSSIN Elsa - Athlétisme - L3 Information et Communication Anglais
TRUTT Gaetan - Escrime L1 LEA Anglais Espagnol
RIBOT Yohan - Football - L1 Géographie et aménagement
BARTHELEMY Iléna - Gymnastique - L1 LLCER Italien
GUITON Marie - Football - L1 Science du langage
LE VOURC'H Gwenaig - Athlétisme - L3 Information et Communication
DELAHAIE Ana - Athlétisme - L2 Culture humaniste et scientifique
MAGRINO Chloé - Surf - 1ère année de BUT carrières sociales
MUSSNGANYA Yasser - Athlétisme - L1 LEA Anglais Espagnol
SALIMATOU Cissé - Handball - L3 LEA
SEBTI Iness - Football - L1 LEA Anglais Espagnol